https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-2-mars-2018-modifiant-larrete-du-14-avril-2017-modifie-fixant-pour-lannee-2017-lobjectif-de-depenses-dassurance-maladie-afferent-aux-activites-de-soins-de-suite-et-de-readaptation/
Arrêté du 2 mars 2018 modifiant l'arrêté du 14 avril 2017 modifié fixant pour l'année 2017 l'objectif de dépenses d'assurance maladie afférent aux activités de soins de suite et de réadaptation
02/03/2018
A l'article 1er de l'arrêté du 30 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 14 avril 2017 fixant pour l'année 2017 l'objectif de dépenses d'assurance maladie afférent aux activités de soins de suite et de réadaptation du 30 décembre 2017 susvisé, le montant : « 152,0 » est remplacé par le montant : « 158,6 ».